



Ville  
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11  
Fax : 069/33.29.06  
antoing@antoing.net  
www.antoing.net

## CENTRE DE VACANCES DE LA VILLE D'ANTOING



### PROJET PEDAGOGIQUE

Modifié en 2023



**0471/ 61 14 65**

# Bienvenue

Les vacances doivent être un temps de ressourcement, d'évasion, de plaisir et d'amusement, tout cela dans un cadre sécurisant adapté aux besoins des enfants.

Nous souhaitons avant toute chose que vos enfants se sentent bien en centre de vacances et passent des moments agréables, récréatifs, conviviaux, empreints de découvertes où ils pourront prendre part à des activités variées à travers des animations sportives, créatives, culturelles, culinaires, ... de manière ludique. Et se faire des amis et des souvenirs pour la vie !



La qualité de l'accueil de votre enfant lors des plaines de vacances est notre priorité.

Parce que nous sommes conscients que tous les enfants n'ont pas la chance de partir en vacance ou en voyage, notre objectif premier est que les enfants passent de bonnes vacances ! Tout simplement ☺

Notre centre de vacances accueille les enfants de 2,5 à 12 ans inclus. Nous bénéficions des conseils de l'ONE avec qui nous

avons des échanges réguliers afin de continuer à améliorer sans cesse la qualité de l'accueil réservé aux enfants.

### Les valeurs que nous défendons :

- Le bien-être

Le bien-être de l'enfant est au centre de nos priorités.

- Accueil

L'accueil de l'enfant mais aussi celui des parents est une notion importante pour nous. Dès son arrivée, l'enfant est reçu par l'accueillante extrascolaire, l'équipe d'animation et/ou la coordination où il est pris en charge. Certains animateurs pourront vous accueillir en étant déguisés afin d'immerger les enfants dans le thème. Les animateurs ont chacun un badge nominatif afin que les parents et enfants puissent se repérer et rassurer l'enfant. A l'entrée de l'école, des affiches, illustrées en rapport avec le thème de la semaine, présentent les animateurs qui vont encadrer les groupes et permettent aux enfants ainsi qu'à leurs parents de mettre un visage sur l'équipe qui va s'occuper d'eux durant la semaine.

Nous sommes à votre écoute mais le premier jour est toujours un peu chargé entre la mise en place des plaines, la remise des documents, les inquiétudes des parents et des enfants mais nous essayerons de répondre au mieux à vos attentes. Nous vous demandons juste un peu de patience et de compréhension lors de l'accueil du matin et le retour du soir car ce sont des moments où la coordination et les animateurs sont les plus sollicités.

#### \*Avant 8h45 :

Entre 7h00 et 8h45, c'est un/e accueillant/e extrascolaire qui recevra votre/vos enfant/s dans la salle du réfectoire. Les enfants sont invités à aller jouer, dessiner ou se poser s'il le souhaite. Elle prendra note de leurs présences et de toute information que vous lui donnerez et transmettra au responsable de groupe. Si votre

enfant n'est pas inscrit à l'accueil du matin, l'accueillante vous donnera un petit document reprenant le numéro de compte sur lequel verser le montant forfaitaire de 3 €.

Votre enfant peut manger le petit déjeuner apporté de la maison. A 8h30, les animateurs arrivent en renfort pour aller à la rencontre des enfants. A 8h45, les animateurs des 2,5-4 ans emmènent les petits dans leur local, les plus grands sont emmenés dans la grande salle ou dans la cour, si le temps le permet.

#### \*Après 8h45 :

✓ Nous sommes également attentifs à l'accueil des **petits de 2,5-4 ans** qui demandent à être rassurés lors du départ de la personne qui est venue amener l'enfant à la plaine.



- C'est pourquoi, les parents pourront prendre le temps de déposer l'enfant dans le local **dès 8h45** et de lui faire découvrir les lieux. Ce dernier sera donc investi par la présence des parents et l'enfant s'en souviendra le temps de leur absence.
- Au matin, l'animateur **échangera avec les parents** pour savoir si l'enfant a passé une bonne nuit et de quelle humeur il se trouve ; triste, en pleine forme, fatigué,... Ceci afin de répondre au mieux à ses besoins. Si un enfant a de la peine à quitter ses parents, il sera consolé dans les bras de l'animatrice dans la mesure du possible. Celui-ci le rassurera en lui expliquant que ses parents travaillent mais qu'ils pensent à lui et qu'ils viendront le chercher dès qu'ils auront terminé. L'animatrice le gardera près de lui le temps nécessaire à son adaptation et l'enfant pourra se réconforter avec son doudou. Des pochettes de rangement à doudous sont installées dans le local des petits afin qu'ils puissent y avoir accès librement.
- Les parents peuvent téléphoner dans la journée à la coordination pour savoir comment leur enfant vit ses moments en plaine au **0471/61 14 65**. N'hésitez pas à laisser un message si la coordination ne peut répondre à votre appel.



- Au début de la journée et afin de faire connaissance le premier jour, des petits jeux de présentation à l'aide d'une marionnette seront organisés.



Tous les jours, les animateurs/trices auront pour rituel de demander à l'enfant quelle est son émotion du jour à l'aide d'un tableau d'images représentant différentes émotions (fatigué, joyeux, triste, en colère,...). Ils peuvent le faire plusieurs fois par jour afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Ils partageront ensuite une petite chanson ou une petite histoire pour se dire bonjour avant le début des activités.

- ✓ L'accueil des **5-12 ans** se fait **dès 8h45** en compagnie des animateurs, soit dans la grande cour, soit dans la grande salle de sport si le temps n'est pas au beau fixe. Les animateurs seront disponibles auprès des parents pour répondre au mieux à leurs questions, inquiétudes ou autre.
- Lors de cet accueil, le premier jour de la semaine, le thème est présenté aux enfants par la coordination et on constitue les groupes.
- Chaque jour, les animateurs demandent à l'enfant quelle est son émotion du jour à l'aide d'un tableau d'images représentant différentes émotions (fatigué, joyeux, triste, en colère,...). Ils peuvent le faire plusieurs fois sur la journée afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.
- Un exemplaire du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur (ROI) sont également affichés à la coordination.

**\*En fin de journée**, les enfants peuvent être repris à partir de **16h30**.

- ✓ Pour les 2,5-6 ans, la sortie se fait par la petite grille verte, côté maternelles.

Un animateur se placera à la grille avec, en main, la liste des personnes pouvant reprendre l'enfant et appellera le vôtre à votre arrivée. Il vous sera loisible de discuter avec les moniteurs ou avec le coordinateur.

- ✓ Les enfants qui seront encore présents à 16h45 seront amenés à l'accueil du soir encadré par l'accueillante extrascolaire. Celle-ci se termine à 18h00. Par respect pour l'enfant et la personne qui assure cet accueil, veuillez ne pas dépasser cette heure. Si vous avez un souci, vous devez prévenir uniquement au numéro suivant ; **0471/61 14 65**. Nous vous conseillons d'ailleurs d'enregistrer ce numéro dans votre téléphone dès le premier jour de fréquentation en plaine.

#### **Ecoute**

Nous sommes à l'écoute des enfants. C'est pour cela que chaque personne de l'équipe se fait un devoir d'être très présente auprès des enfants et de leur prêter une oreille attentive pour répondre au mieux à leurs besoins

et assurer ainsi leur bien-être. Chacun est considéré comme une personne à part entière ayant le droit d'être entendue quel que soit son âge. Un débriefing est réalisé à chaque fin de journée pour connaître le sentiment des enfants sur ce qu'il a vécu pendant ses heures en plaine. Cela peut même se faire à tout moment si l'animateur sent qu'il y a une tension dans le groupe.

Si l'une des activités proposée aux enfants ne leur plaît pas, les animateurs leur demanderont ce qu'ils aimeraient faire à la place et réaliseront le changement si cela est possible. De même que des créneaux horaires seront organisés dans la semaine, appelées « activités décidées » par les enfants. Toutefois, les animateurs auront chacun une activité en réserve à leur proposer si rien ne leur vient à l'esprit ou si le choix s'avère difficile.



Toute objection de la part des enfants sera écoutée. Le dialogue aura alors une place privilégiée au sein de la plaine. Toute interdiction ou réprimande sera accompagnée de son explication. Un enfant faisant une crise de colère sera écarté du groupe dans un endroit plus calme ou au bureau de la coordination afin qu'il puisse se poser pour ensuite entamer un dialogue constructif. Les parents seront informés du fait qui s'est déroulé en fin de journée ou via le carnet de communication afin d'essayer de comprendre son comportement.

En cas de conflit entre les enfants, l'animateur entendra la version de chacun et fera réfléchir les 2 parties afin qu'ils s'accordent et trouvent une manière de se réconcilier. Nous vous demandons de ne pas intervenir directement auprès des enfants ou des parents si un problème est survenu mais plutôt de venir en faire part à la coordination qui se chargera de le résoudre. Le dialogue est le meilleur moyen de communiquer !



### ✧ Intégration sociale - Inclusion

Des jeux de présentation et de coopération sont mis en place dès le premier jour de plaine afin que l'enfant puisse trouver sa place dans le groupe et se faire rapidement des camarades de jeux. Ces instants sont indispensables pour une bonne intégration, apprendre à respecter leurs différences et à se faire des copains !

Les enfants vivront des mises en situation où ils auront besoin de l'autre pour mener un projet à terme ; exemple de jeu coopératif ; faire une chaise musicale coopérative où il n'y a pas d'éliminés mais au contraire chacun doit s'entraider pour que tous puissent être assis. Une malle de jeux coopératifs est à disposition des animateurs (skis coopératifs, crayon coopératif, jeu du gruyère,...)



Ces jeux permettent de renforcer les liens et de voir l'autre comme un associé plutôt que comme un adversaire.

La plaine de jeux d'Antoing se veut être une plaine accessible à tous, où chaque enfant y a sa place et puisse bénéficier des activités proposées. Que votre enfant présente un handicap léger, plus important, une déficience mentale ou un trouble du comportement, nous prendrons le temps d'en discuter avec vous afin d'envisager au mieux son accueil mais aussi de prévoir le personnel adapté ou supplémentaire. Cette rencontre est primordiale pour le bien-être de votre enfant.

Dans un autre registre, si vous éprouvez des difficultés à financer les activités de plaine, venez en discuter également afin que nous puissions trouver ensemble une solution.

### • Le respect

#### ✧ Respect des autres

Parce qu'il est associé au bien-être, le respect de chacun est une des valeurs centrales de notre plaine. Nous attendons des enfants qu'ils soient respectueux envers toute personne et toutes choses qui les entourent à la plaine comme en déplacement.

Les animateurs insisteront aussi sur **l'entraide** en invitant les plus grands à aider les plus petits dans diverses tâches c'est-à-dire les aider à découvrir les jeux, leur donner une chose qu'ils ne savent pas atteindre, les guider s'ils se sentent perdus,...



On parle aussi du respect des besoins de l'enfant et du **rythme du sommeil**. Un enfant qui présente des signes de fatigue se verra proposer la sieste pour son bien-être même si le parent a demandé de ne pas le mettre dormir pour quelque raison. De même, celui qui souhaite se reposer pourra le faire quel que soit son âge.



## \* Règlement



Lors de l'inscription, les enfants recevront la charte reprenant ce que l'on peut faire et ne pas faire en plaine. Nous demandons aux parents ou aux tuteurs de partager la lecture de celui-ci avec l'enfant.

Parce que la vie en collectivité n'est pas la même que lorsque l'on est seul, nous insistons sur l'importance du respect des règles à la plaine qui peuvent naturellement différer de celles mises en place à la maison.

Vous trouverez dans le carnet de communication, une page qui explique comment l'enfant a passé sa journée. Cela se caractérise par des petits symboles : soleil, soleil nuageux, pluie ou orage. Cela permet aux plus jeunes d'illustrer leurs émotions perçues durant la journée. Voici une liste non-exhaustive de la signification de ces symboles ;

- \* **Soleil** : Rends service - respecte les consignes – est poli.
- \* **Nuage** : N'obéit pas aux consignes - moqueries envers ses copains, copines - n'a pas respecté le matériel - s'est fait remarquer lors d'une sortie (piscine ou excursion) – Joue avec la nourriture.
- \* **Nuage et pluie** : à appliquer si les règles décrites ci-dessus n'ont pas été respectées plusieurs fois sur la journée.
- \* **Orage** : **Uniquement** pour les bagarres – Insulte envers un moniteur ou un adulte – dégradation d'objets, tout manque de respect.

Si des comportements inadaptés ou dangereux pour la vie en collectivité se produisent, une sanction ou une exclusion pourra être décidée en accord avec la coordination et la responsable du service jeunesse.

S'il existe une charte commune à tous les groupes, il peut y avoir des règles négociables qui peuvent être, quant à elles, décidées en concertation avec les enfants et propres à chaque groupe (mettre de la musique dans le local, par exemple). Ceci afin de permettre aux enfants de s'exprimer et de participer pleinement à l'élaboration des règles de vie qui les initieront à l'apprentissage de la citoyenneté et à la vie en communauté.

## \* Respect et protection de la nature

Le centre de vacances a l'avantage de se situer dans un environnement rural très agréable, entouré de végétation et d'étendues d'eau. Afin de sensibiliser les enfants à la protection de la nature, des promenades de découverte de la nature sont organisées régulièrement. Ce moment peut également permettre une récolte de matériaux pour de futures activités manuelles.



Notre souhait est de faire prendre conscience aux enfants de l'importance du respect de la nature qui les entoure, notamment par le tri des déchets (utilisation de sacs PMC, corbeille papier-carton). Et nous vous invitons à encourager ces gestes à la maison.

Afin de réduire les déchets, nous vous demandons d'apporter une gourde qui sera remplie d'eau à volonté et d'utiliser tant que possible une boîte à tartines.

Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de les laver tous les jours et de les personnaliser avec leur nom écrit au feutre indélébile

## La plaine : Ça se passe où ? Que vais-je faire ? Qui va s'occuper de moi ?

### • Infrastructure et aménagement

Les plaines de vacances se déroulent à l'école de Péronnes, rue des écoles, 11. Le lieu est sécurisant et propice à l'accueil de groupes d'enfants. On y reçoit des enfants de 2,5 à 12 ans. La situation du centre de vacances est idéale vu l'environnement naturel qui l'entoure ainsi que les infrastructures environnantes.

L'entretien des locaux est réalisé par deux techniciennes de surface, chaque jour, de 16h30 à 19h30, dès que les lieux sont inoccupés.

L'enceinte de l'école est subdivisée en plusieurs blocs ;

### \* Le bâtiment qui accueille les locaux des 2,5-4 ans et 5-6 ans ainsi que le bureau de la coordination.

On y trouve :



\* Un **local de change fermé** pour préserver l'intimité de l'enfant ainsi que des petites toilettes pour les tout-petits. Les animatrices tiennent une fiche qui répertorie le nom des enfants portant un linge en journée et ceux qui en porte un pour faire la sieste. Ces renseignements sont à inscrire sur la fiche santé mais n'hésitez pas à nous signaler ces informations le premier jour.

\* Un **espace repos** situé dans un local, en mezzanine, fermé par une barrière de sécurité et à l'écart du bruit. Le rez-de chaussée de ce local est uniquement utilisé pour la prise des collations et repas du midi. Aucune autre activité n'y est organisée.

Lors de la sieste, une animatrice reste près des enfants pour les aider à s'endormir en leur lisant une histoire, en diffusant de la musique douce, en rassurant les enfants ayant des difficultés à se reposer.

\* Un **local lumineux et spacieux pour les 2,5-4 ans** comprenant des tables et chaises adaptées à l'âge pour les activités manuelles, un coin de rassemblement, un espace repos-détente avec des coussins et des livres que l'enfant pourra utiliser dès qu'il en ressent le besoin. Des jeux libres sont également mis à disposition pour certains moments de la journée (accueil du matin, après une activité,...).

\* Un **local lumineux et spacieux pour les 5-6 ans** comprenant des tables et chaises adaptées à l'âge pour les activités manuelles, un coin de rassemblement, un coin lecture et jeux libres qui servent lors de la fin d'une activité.

\* **Des toilettes** pour les 5-6 ans

\* Un **local polyvalent** qui est utilisé pour la séance de psychomotricité avec du matériel adapté et qui peut servir aussi pour des jeux d'intérieur ou de la relaxation.

\* Une **cour** avec un préau (selon les recommandations de l'ONE), un grand bateau et un parcours d'équilibre. Des ballons, des petites échasses et autre jeux sont à disposition.

✳ **Le bâtiment qui comporte les locaux des 7-8 ans et 9-12 ans (9-10 ans et 11-12 ans lors des vacances d'été)** *Les locaux nous sont prêtés par le directeur d'école en fonction de leur disponibilité du moment et peuvent donc se trouver soit au rez-de-chaussée ou soit à l'étage.*

On y trouve :

\* **Un local pour les 7-8 ans** comprenant des chaises, des tables et un tableau. Des livres et des jeux sont mis à disposition des enfants pour les moments de temps libres.

\* **Un local pour les 9-12 ans (ou un pour les 9-10 ans et un pour les 11-12 ans l'été)** comprenant des chaises, des tables et un tableau, avec une vue sur un espace vert. Des livres et des jeux sont mis à disposition des enfants pour les moments de temps libres.

\* **Des toilettes** séparées pour les garçons et pour les filles, au rez-de chaussée et à l'étage.

\* **Un ascenseur** permettant aux enfants en situation de handicap d'accéder à l'étage.

\* **Une cour** avec un espace couvert en cas de pluie, des goals, un mur d'escalade et un jeu de puissance 4 mural. Des craies, des ballons, des cordes à sauter sont à disposition pour ceux qui le souhaitent.

✳ **Le bâtiment qui comporte:**

\* **La grande salle de sport** qui sert de lieu de rassemblement des 5-12 ans de 8h45 à 9h00 si le temps extérieur n'est pas favorable. Les jeux nécessitant beaucoup d'espace y sont également organisés.

\* **La cuisine** qui permet aux moniteurs de cuire les réalisations culinaires. Les enfants n'ont pas accès à cet espace. On y trouve un frigo, un grand évier avec eau chaude, un four et un four à micro-ondes.

\* **Le réfectoire** qui sert de lieu de repas pour les enfants de 7 à 12 ans. Un frigo se trouve dans cet espace. C'est aussi le lieu d'accueil entre 7h00 et 8h45 et de 16h45 à 18h00.

\* **Un local qui sert de lieu de stockage** pour le matériel d'activités manuelles et matériel sportif. Les enfants ne peuvent pas s'y rendre seuls, la présence d'un moniteur est requise.

\* **Des toilettes** sont à disposition des enfants.

Afin de s'approprier les lieux, les animateurs/trices invitent les enfants à décorer les locaux en suivant la thématique de la semaine et rendre ainsi plus convivial le lieu de vie collective tout en encourageant l'esprit d'équipe pour arriver à ce résultat.

- **Matériel mis à disposition**

Chaque groupe possède sa malle de matériel de base (gouaches de couleurs primaires, crayons, colle, ciseaux, crayons, feutres,...) afin d'effectuer les activités manuelles. Du matériel spécifique peut être commandé en plus pour des activités

Les groupes peuvent bénéficier de :

\* **Malles de cuisines** (moules à gâteaux, moules à glace, gaufrier, crêpières, casseroles, presse-fruits, fouets électriques, balances,...)

\* **Malle de matériel de psychomotricité** (échasses, cordes à sauter, pierres de rives, dalles, parachute, matériel de circomotricité...). Le matériel de psychomotricité de l'école (tapis, modules, mur d'escalade, bancs,...).

\* **Malles de sport** (badminton, tennis, ping-pong, hockey, trottinettes, frisbee, balles, cerceaux, cônes...). Des planches de motricité à roulettes permettent de varier les jeux et font le plus grand bonheur des enfants et des animateurs !!!

\* **Malle de jeux coopératifs** (crayon coopératif, bracelet coopératif, manuel de jeux coopératifs, skis coopératifs, jeu du gruyère...).

\* **Malle de jeux de temps libre** pour les petits (poupées, garage, Lego, puzzle,...).

\* **Des livres** dans chaque groupe.

\* **Des craies** pour dessiner dans la cour ou tracer des jeux au sol.



### C) Les groupes d'enfants

Les groupes seront partagés par catégories d'âge selon les périodes de vacances ;

**Vacances d'automne : (2 semaines) (4 groupes de 24 enfants maximum)**

**Congé de détente : (2 semaines) (4 groupes de 24 enfants maximum)**

**Congé de printemps : (2 semaines) (4 groupes de 24 enfants maximum)**

**Été : (5 semaines) (5 groupes de 24 enfants maximum)**

\*2,5 – 4 ans \*5 – 6 ans \*7 – 8 ans \*9 – 10 ans et \*11-12 ans

Les groupes d'âges sont modulables (sauf l'été) afin de satisfaire au mieux toutes les demandes d'inscription et de répondre aux normes d'encadrement de l'ONE. Nous vous remercions de votre compréhension.

Lors de l'inscription, veuillez indiquer **l'âge que votre enfant aura lors de la semaine d'activités choisie.**

### d) L'équipe d'encadrement

Le personnel du service jeunesse est chargé de recruter l'équipe qui encadrera les enfants durant les vacances. Il prend soin d'engager des animateurs et coordinateurs formés afin d'assurer un encadrement de qualité. Les semaines d'activités sont préparées bien à l'avance par l'équipe éducative. La responsable du service jeunesse met une priorité à engager des animateurs brevetés ou assimilés ou des étudiants orientés vers une branche pédagogique.

Le personnel d'encadrement est tenu par le secret professionnel et a un devoir de discrétion par rapport aux données qu'il serait amené à consulter dans le cadre de son travail.



#### **\* Recrutement**

Le recrutement des coordinateurs/-trices, animateurs/-trices ou stagiaires passe par une rencontre avec la responsable du service jeunesse de la ville, la responsable de projets et si possible avec les coordinateurs. Lors de cet entretien, la responsable explique le projet pédagogique de la plaine et détermine avec le candidat s'il correspond et s'il est en phase avec notre philosophie. Il doit impérativement adhérer aux valeurs de notre plaine. Il reçoit d'ailleurs le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur de notre centre de vacances ainsi que le règlement pour le personnel encadrant.

La candidature est alors soumise à l'approbation du Collège Communal. Les animateurs seront ensuite informés de cette décision par mail et un rendez-vous est donné pour la réunion de présentation des projets

d'animation. Les responsables mettent alors le candidat en relation avec ses futurs collègues et l'invite à échanger avec eux pour réaliser ensemble le projet d'animation.

## Coordinateur

### *Rôle*

Pour chaque période de plaine, un coordinateur est responsable de la gestion quotidienne des plaines et assure la coordination de l'équipe en place. Il est le garant du projet pédagogique de la plaine et contrôle que les projets d'animations sont bien suivis. Il doit s'assurer également que le code de Qualité de l'Accueil de l'ONE est bien respecté.

Il est le principal interlocuteur pour les parents et est présent de 8h30 à 17h15. Un travail de gestion administrative lui est également demandé (inscriptions, liste de présences...). Il est aussi le relais pour la responsable du service jeunesse qui a un contact journalier avec lui que ce soit par téléphone ou sur place.

Lors des grandes vacances, le coordinateur est épaulé par un aide-coordinateur ou par le personnel du service jeunesse.

Ce sont très régulièrement d'anciens animateurs du centre qui évoluent en tant que coordinateur par la suite, si leur diplôme le permet. Ils connaissent ainsi parfaitement le fonctionnement de la plaine et son projet pédagogique.

### *Titres et diplômes*

Ce coordinateur est soit porteur d'un brevet de coordinateur, soit assimilé coordinateur de centre de vacances (titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur social ou pédagogique) et justifie d'une expérience utile de 250h (dans une fonction d'animation pour 100h et de coordination pour 150h).

## Animateur/-trice

### *Rôle*

Les animateurs/-trices et accueillants sont responsables de la qualité du projet d'animation et du bien-être des enfants. Ils assurent activement l'encadrement et la sécurité de ceux-ci. Ils sont là pour faire passer de bonnes vacances aux enfants.

### *Titres et diplômes*

Les animateurs/-trices qui encadrent les activités sont :

- soit brevetés ou assimilés brevetés (titulaire d'un diplôme de secondaire supérieur de puériculture ou d'animateurs/-trices de l'enfance et justifie d'une expérience pratique de 150 heures de plaine)
- soit non brevetés mais en cours de formation d'animateur breveté ou étudiant(e)s de 5<sup>ème</sup> secondaire minimum suivant un cursus à vocation pédagogique, sociale ou d'animation.
- Plus spécifiquement, les animateurs/-trices qui encadrent le groupe des 2,5-4 ans sont pour la plupart également ; soit puériculteur/-trice, instituteur/-trice maternelle, auxiliaire de l'enfance, éducateur/-trice, accueillant/e extrascolaire ayant suivi des modules de formation continue.

## Personnel de l'accueil du matin et du soir :



Une personne assure l'accueil du matin et celui du soir. Elle prendra soin de faire le lien entre les parents et la coordination et d'accueillir l'enfant dès le matin en respect du projet pédagogique.

### *Titres et diplômes*

Les accueillants sont :

- soit accueillant(e)s extrascolaires (dans la grande majorité des cas) ;
- soit animateurs/-trices brevetés/es ;
- soit brevetés ou assimilés brevetés (titulaire d'un diplôme de secondaire supérieur de puériculture ou d'animateurs/-trices de l'enfance et justifié d'une expérience pratique de 150 heures de plaine) ;
- soit animateur/-trice, puériculteur/-trice, instituteur/-trice maternelle, éducateur/-trice, accueillant(e) extrascolaire ayant suivi des modules de formation continue, étudiant(e)s suivant un cursus à vocation pédagogique ou sociale et ayant déjà réussi une année d'étude.

## ✧ Mixité de l'équipe

Chaque équipe est, dans la mesure du possible, mixte afin d'être plus attentive aux besoins des filles et des garçons. Le personnel est relativement stable d'une période à l'autre et les enfants retrouvent régulièrement des encadrants qu'ils connaissent.

## ✧ Stagiaires

Une convention a été conclue entre la Ville d'Antoing et le secteur éducation permanente et jeunesse de la province du Hainaut. C'est ainsi 5 jeunes qui peuvent bénéficier de la gratuité de la formation d'animateur de centre de vacances. Nous accueillons donc ces stagiaires lors des vacances d'été. Ces derniers ne remplacent en aucun cas les animateurs/-trices et viennent donc en supplément des normes d'encadrement ONE. Ils ne peuvent jamais être laissés seuls avec un groupe d'enfants.

## ✧ Normes d'encadrement

Les normes d'encadrement telles qu'imposées par l'ONE sont rigoureusement respectées :

- 1 animateur/-trice pour 8 enfants maximum de moins de 6 ans ;
- 1 animateur/-trice pour 12 enfants maximum de 6 ans et plus.

Au moins un animateur sur 3 est breveté ou assimilé, âgé de 16 ans accomplis mais la moyenne est de 20 ans. Toutes les personnes qui encadrent la plaine de vacances ont obligatoirement remis un certificat de bonne vie et mœurs de type 2.

## ✧ Débriefing journalier

Une réunion de débriefing avec les animateurs/-trices est organisée quotidiennement de 17h00 à 17h15 par le coordinateur afin d'évaluer les activités du jour et faire le point sur le programme du lendemain et ainsi s'assurer de la bonne exécution des animations. Les soucis éventuellement rencontrés avec les enfants sont également discutés lors de cette réunion afin de les résoudre.

## ✧ Accompagnement et évaluation des animateurs/trices

Le premier jour de plaine, les responsables du service jeunesse et de projets se rendent sur place pour accompagner les coordinateurs et s'assurer que le projet pédagogique est bien respecté. Elles se rendent régulièrement sur place et ont un contact téléphonique plusieurs fois par jour avec la coordination.

Tout au long de la semaine, le coordinateur remplit une fiche d'évaluation personnalisée pour chacun des animateurs/-trices qu'il transmettra le dernier jour de semaine lors d'une rencontre individuelle afin que ceux-ci puissent exprimer leurs ressentis sur leur semaine, d'évoquer les choses qui ont bien fonctionné et de leur donner des conseils afin d'améliorer les points qui ont posé problème. Toutefois, le coordinateur n'attendra pas la fin de semaine pour donner ces conseils. Le but de ces évaluations est de permettre à l'animateur/-trice de garder une dynamique positive pour les futures semaines d'animation et de continuer à s'améliorer dans le temps.



Par contre, les comportements inadéquats que pourraient avoir certains moniteurs seront signalés au Collège Communal qui décidera de la suite à donner (avertissement, sanction, fin de contrat...).

## ✧ Formations continues

Les animateurs/-trices, coordinateurs/-trices sont dans l'obligation de suivre **deux formations par an**, organisées par le service jeunesse de la Ville d'Antoing.

Ces formations ont pour but de renouveler les compétences des animateurs/-trices (« En avant les bout'choux », « Techno'logiques », « jeux de coopération » ; « je bouge, je m'amuse »), rappeler certaines notions (« premiers soins ») et répondre à leurs besoins (« gestion de l'agressivité »). Une formation « atelier de collations saines a été programmée en février 2023.

Ces formations contribuent à la **cohésion de groupe** de même que les activités thématique (libres de participation) organisées pendant l'année (soirée Team building, création commune d'un grand jeu de fin de plaine, participation au village de Noël des enfants de la ville,...) et le système de parrainage mis en place afin que le nouvel animateur/-trice ou stagiaire puisse avoir une personne de référence vers qui se tourner pour toute question.

Une **troisième journée obligatoire** est organisée pour la préparation des activités des vacances d'été. Lors de celle-ci, les animateurs seront libres de préparer ensemble les projets d'animation thématiques de chaque

semaine de plaine. Le but étant d'échanger ensemble sur des idées en rapport avec le thème. Les coordinateurs et le personnel du service jeunesse seront présents pour donner leurs conseils ou propositions d'activités.

Avant le renouvellement de l'agrément et donc du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur, les coordinateurs sont consultés afin de faire un débriefing sur les choses à améliorer ou modifier en plaine. Ensuite, une séance d'information est organisée pour que les animateurs en prennent connaissance.

### e) Une semaine bien préparée !



En concertation avec la responsable du service jeunesse et des coordinateurs/-trices, les animateurs/-trices font part de leurs idées de thèmes à mettre en pratique lors de la saison. Ils sont avertis par mail du thème qui sera exploité pendant les vacances et conviés à une réunion de préparation obligatoire.

Le service jeunesse, la coordination sont à la disposition des équipes d'animateurs/-trices pour les épauler dans l'élaboration de leur grille d'activités avant la réunion de présentation. Ils disposent également d'un accès à la bibliothèque, à la ludothèque et au cyber-atelier afin d'effectuer leurs recherches.

Lors de cette réunion, les animateurs/-trices doivent obligatoirement présenter par équipe leur projet d'animation pour la semaine de plaine à la responsable du service jeunesse et à la coordination. Ce sont ces derniers qui valident le projet. Ils sont, pour ce faire, attentifs à ce que les activités offertes aux enfants soient originales, qualitatives, variées, équilibrées, adaptées à l'âge, dans le respect du thème et qu'elles débouchent sur une finalité concrète où les enfants sont acteurs du projet et pas simples spectateurs. Si tel n'est pas le cas, des conseils ou solutions sont apportées aux animateurs/-trices afin de répondre à ces objectifs et que les enfants se sentent en vacances.

Une rencontre avant les activités a également lieu sur place avec les animateurs 2,3 jours avant le début des plaines.

### f) Projet d'animations

Les activités sont articulées autour d'un thème. Véritable fil conducteur de la semaine de vacances, il emmène les enfants dans un univers différent à travers des activités originales qui font sens et qui aboutissent à un résultat concret et commun tel qu'une réalisation collective, une exposition, un spectacle, une fête...

C'est pour cette raison que nous appelons cela un projet d'animation et que nous invitons les enfants à participer à la plaine toute la semaine !

Des petites danses improvisées sont proposées par certains animateurs pour en faire la danse de la plaine le temps des vacances.

Chez les 7-12 ans, des jeux intergroupes sont parfois proposés par l'équipe afin de renforcer les liens entre les enfants de différents âges.

#### **Exemples de thèmes exploités précédemment :**

« Cap vers les sciences » avec des expériences scientifiques qui étaient données chaque jour par l'Asbl « Cap sciences ».

« En avant la musique » avec la réalisation d'instruments de musique durant la semaine, initiation aux instruments avec « les jeunes musicales », apprentissage de chants et l'enregistrement sur CD en projet final.

« Koh Lanta » avec la construction des abris, création des totems et colliers d'immunités avec des épreuves journalières et un parcours du combattant gonflable le dernier jour.

« Top chef » avec réalisation d'épreuves journalières inter-groupes et une finale avec vote du jury composé d'échevins, bourgmestre et responsable service jeunesse.

« Tous différents » avec des échanges toute la semaine entre les enfants de la plaine et les résidents d'une institution pour personnes handicapées à la fin de laquelle ils ont partagé une journée commune à l'accrobranches de Tournai.

### g) Les activités

Concrètement, les activités organisées au sein de la plaine sont les suivantes :

### ✧ **Activités culinaires**

Les activités culinaires se déroulent une fois par semaine et consistent en la préparation d'un goûter sain (sur base des recettes données par la diététicienne lors de la formation) que les enfants dégusteront l'après-midi. Ces ateliers permettent aux enfants de découvrir une nouvelle façon de consommer leurs collations et peuvent ainsi relayer auprès de leurs parents pour qu'à la maison, ils réalisent la recette. C'est ainsi qu'ils découvrent de nouveaux goûts. Des gants et charlottes sont utilisés par tous les enfants pour des raisons d'hygiène.

Les ateliers culinaires sont élaborés dans le respect des habitudes alimentaires qui peuvent varier selon l'origine socioculturelle ou si un régime particulier est exigé dans certains cas tel qu'une allergie à certains aliments. Un menu de substitution peut également être préparé par les animateurs/-trices.

### ✧ **Activités créatives**

Les activités créatives permettent aux enfants de gagner en concentration, en habileté, de développer leur créativité. Le but n'est pas, ici, de maîtriser une technique mais avant tout de s'amuser et de passer un bon moment.



### ✧ **Activités choisies par les enfants**

Une à deux fois par semaine, les enfants sont invités à choisir ensemble l'activité à laquelle ils vont prendre part. Si l'inspiration leur vient à manquer, les animateurs/-trices leur proposent trois activités au choix.

### ✧ **Jeux actifs et de plein air**

A côté de jeux plus classiques, l'accent est mis sur des jeux de coopération et de solidarité afin de développer l'esprit d'équipe et d'ouverture aux autres. L'accent est mis sur les jeux qui bougent et les grands jeux, surtout chez les enfants plus âgés. Les grands espaces verts qui nous entourent serviront de décor pour des grands jeux.

### ✧ **Activités « bibliothèque »**

Afin de familiariser les enfants avec ce lieu de culture, des activités ayant trait à la lecture sont organisées par la bibliothèque. En effet, dans la mesure du possible, un animateur de la bibliothèque peut se rendre également sur le site pour faire une animation « lecture » ou « Kamishibai » à la demande de l'équipe d'animation. Les animateurs/-trices sont invités à s'y rendre régulièrement et peuvent apporter des livres qu'ils ont sélectionnés.



### ✧ **Activités « ludothèque »**

Les enfants peuvent profiter des jeux de la ludothèque de manière hebdomadaire, que ce soit en jeux libres ou structurés. Ceux-ci sont choisis en fonction du thème de la semaine. Les animateurs/-trices sont invités à s'y rendre régulièrement et peuvent apporter des jeux qu'ils ont sélectionnés.

### ✧ **Atelier de psychomotricité**

Une salle annexée aux locaux des 2,5-4 ans et 5-6 ans comporte du matériel de psychomotricité et que les animateurs peuvent utiliser tous les jours vers 11h00 ou quand le besoin de bouger se fait sentir !

### ✧ **Temps de parole**

Des moments de parole sur le ressenti de la journée se font tous les soirs afin que tous puissent être entendu. Ce temps de parole peut s'improviser à tout instant dès que les animateurs pensent qu'il est nécessaire.

### ✧ **Piscine**



Tous les quinze jours, les enfants de plus de 7 ans profitent des joies de la baignade. La piscine de l'Orient est choisie sauf en période de travaux, où ils se rendront à la piscine de Kain.

Les animateurs assurent une surveillance de qualité et ont reçu une formation en ce sens. Dans le sac de piscine, se trouveront ; **un essuie, un maillot de bain, un bonnet, des lunettes de piscine (facultatif), des bouées (si nécessaire)**. Ces dernières sont toutefois disponibles à la piscine. Une pièce d'1 Euro sera nécessaire pour le casier des plus grands. **La plaine n'est pas responsable en cas de perte, vol ou autre.**

Si certains enfants ne peuvent se rendre à la piscine pour des raisons médicales ou par simple peur de l'eau, il sera amené dans un autre groupe d'âge ou à la coordination.

### ✧ **Excursions**

Tous les quinze jours, les enfants partent en excursion qui est, dans la mesure du possible, en rapport avec le thème. L'excursion se décline en demi-journée pour les 2,5-6 ans (parfois une journée en fonction du lieu) et en journée complète chez les 7-12 ans. L'occasion de découvrir des choses nouvelles !



Lors des sorties excursions, les enfants auront un badge reprenant les coordonnées des responsables de groupe et du coordinateur ainsi qu'un gilet fluorescent de la couleur de son groupe.

### h) Les collations et temps de midi

Nous voulons avant tout offrir aux enfants la possibilité de goûter des aliments qu'ils n'ont peut-être pas l'habitude de manger et leur faire associer alimentation saine et plaisir. Pour le pain et les fruits, nous travaillons en circuit court avec des boulangers de la région et des producteurs locaux. Il y aura des alternatives chaque jour si votre enfant n'aime pas telle ou telle collation. Le menu de la semaine est suffisamment varié pour que chacun y trouve un aliment qu'il aime.

Un temps de récréation suivra chaque moment de repas.

**Nous vous demandons donc de ne plus donner de collation à votre enfant sauf si celui-ci présente une allergie alimentaire ou régime particulier (attestation du médecin requise). Dans ce cas, veuillez prévoir ses collations en y inscrivant son nom et prénom.**

### ✧ **Le matin :**



Afin d'éviter les sucreries, une collation saine est offerte aux enfants entre 10h00 et 10h40 (selon les groupes). Celle-ci variera chaque jour mais se composera essentiellement de pain, céréales, fruit ou laitage.

### ✧ **Le midi :**

Les enfants apportent le repas froid préparé de la maison.



Afin de limiter le bruit et pour que cela soit le plus agréable possible, les enfants de 2,5-6 ans prennent leur repas de 12h00 à 12h30 dans un des locaux du bâtiment des 5-6 ans et les 7-12 ans de 12h00 à 12h30 dans le grand réfectoire. Une soupe, préparée par le CPAS, peut leur être servie s'ils le souhaitent. Afin de respecter leur rythme, nous ne les forçons pas à manger leurs tartines mais nous nous assurons qu'ils prennent suffisamment de force pour les activités de l'après-midi ! En cas de comportement inhabituel, nous effectuons un contrôle de la température et contactons les parents si nécessaire.

**Veillez ne pas surcharger le repas de vos enfants avec des sucreries supplémentaires. En effet, ces aliments augmentent le risque de caries, le risque d'excès de poids et l'attirance pour le sucre. Ils sont donc à limiter (source ONE).**

**Pour des questions d'organisation, il n'est pas possible de réchauffer de plats. Merci de votre compréhension.**

Les enfants sont ensuite en temps libre jusqu'à 13h30 et peuvent disposer des malles de jeux s'ils en expriment le souhait.

## \* **L'après-midi :**

Un menu de collations est établi à l'avance pour proposer aux enfants des collations saines (compote, riz au lait, fruits, yaourts, tartines, baguettes,...). De plus, chaque jour, un groupe préparera une recette de collation saine qu'il dégustera l'après-midi comme par exemple ; des muffins aux flocons d'avoine et pommes, des cookies aux flocons d'avoine-banane-chocolat, des biscuits maison, gâteau de fromage blanc, gâteau de chocolat aux courgettes... L'été, des smoothies, des glaces à l'eau, préparées avec des fruits peuvent être proposées pour se rafraîchir.



Les animateurs ont suivi une formation avec une diététicienne.

**De l'eau est à disposition permanente des enfants. Les animateurs/-trices en proposent régulièrement aux enfants. D'où l'importance de mettre une gourde à disposition de celui-ci.**

### **i) Partenariat avec des intervenants extérieurs**

Pendant les vacances d'été ou de Pâques, des partenariats sont régulièrement organisés afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles disciplines et ainsi élargir leurs horizons.

Depuis plusieurs années, il y a des échanges réguliers avec les résidents du **Saulchoir**, institution pour personnes handicapées située à Bruyelle (voir plus bas). Ceux-ci ont été interrompus avec la période Covid mais reprennent dès février 2023 avec un réel engouement de la part du service jeunesse et de la direction du Saulchoir. Des animations autour de la lecture sont proposées aux enfants par l'équipe du **Centre de lecture publique ou de la ludothèque**.

Le **foyer socioculturel** fait quant à lui profiter ponctuellement les enfants inscrits à la plaine d'une animation ou de l'intervention d'un animateur/trice spécialisé dans un domaine précis.

En été, des **clubs sportifs** offrent pour leur part des initiations à la pratique de leur sport. **Les Jeunesses musicales, Cap Sciences** sont aussi des partenaires réguliers. Précédemment, nous pouvions également bénéficier des compétences **d'Hainaut Sports** chaque été mais malheureusement, ceux-ci ne peuvent plus nous proposer ce service.

### **j) Participation à la vie de groupe**

En fonction des âges, les enfants seront amenés à participer à la vie en groupe et donc à certaines tâches d'organisation telles que le rangement des locaux, la vaisselle, la remise en ordre du matériel et ce, quel que soit son sexe. L'équipe d'encadrement fera en sorte que cette participation active ne soit pas vécue comme des corvées mais bien comme des gestes naturels issus de l'entraide et de la solidarité. L'enfant y gagnera en autonomie et ce, en apprenant également à gérer ses propres affaires.

Il est important que chaque enfant participe à cette vie de groupe que ce soit lors des jeux, des repas ou du rangement des locaux. Il n'y a pas meilleur endroit que les plaines de vacances pour apprendre la vie en société !

Lors des activités, l'animateur/trice essaiera de faire participer tout le monde mais si l'enfant émet des réserves, il ne sera pas obligé d'y prendre part. Il pourra se mettre sur le côté et intégrer l'activité quand il se sentira apte à le faire.

### **k) Mixité**

Les activités proposées sont ouvertes à toutes et à tous sans discrimination. Ainsi, nous n'organisons pas des activités destinées qu'aux garçons et d'autres qu'aux filles.

Exemple : lors d'une semaine thématique sur les princesses et chevaliers, les garçons auront autant le loisir de confectionner une couronne que les filles une épée. L'activité pourra être adaptée en fonction des envies de chacun. De même que les filles pourront très bien réaliser une cabane !

### **l) Ouverture sur la différence**

Un échange régulier se fait entre **le Saulchoir**, centre d'hébergement pour personnes handicapées situé à Bruyelle, et les plaines de vacances.



Les enfants de la plaine (groupe 11-12 ans) se rendent sur place et s'initient à la couture, à l'ébénisterie, au judo...

Lorsque les résidents viennent en plaine avec leur éducateur, ils partagent les activités préparées par les animateurs comme des jeux de groupe, des activités culinaires, des activités manuelles,... Il arrive qu'une sortie piscine soit organisée en commun. Ces échanges sont très riches et permettent aux enfants de poser un autre regard sur les personnes différentes. Ce projet nous tient à cœur puisque nous souhaitons défendre les valeurs d'inclusion.

### m) Accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques

Si votre enfant présente un handicap léger, lourd, une déficience mentale ou un trouble du comportement, nous discuterons avec vous afin d'envisager au mieux son accueil.

Dans la mesure où un enfant est autonome du point de vue moteur et sensoriel, ne représente pas un danger ni pour les autres ni pour lui-même et qu'il est capable de suivre les activités du groupe sans que celles-ci ne doivent être trop modifiées ou devant être quelque peu adaptées, nous ferons tout ce qu'il faut pour qu'il soit bien accueilli.

Si l'enfant a des besoins bien spécifiques et nécessite la présence d'un(e) éducateur/trice spécialisé(e), nous consulterons notre équipe éducative afin de trouver la personne qui sera apte à l'encadrer (sous réserve de personnel disponible). Les animateurs/-trices donneront quotidiennement leur évaluation sur la journée.

Nous vous invitons donc à contacter le service jeunesse afin de discuter ensemble des possibilités d'accueil de votre enfant. L'école de Péronnes possède une toilette pour personne à mobilité réduite dans le bâtiment qui abrite la grande salle et le réfectoire.

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement éventuel au 069/33 29 23.**